

DÉLÉGATION PERMANENTE DE
L'ORGANISATION DE L'UNITÉ AFRICAINE
A GENÈVE



منظمة الوحدة الافريقية

Cable : OUAJE Geneve
Téléphone : (022) 788 18 80
Téléfax : (022) 789 18 38
Téléc : 28 668 ouaou ch

PERMANENT DELEGATION OF
THE ORGANIZATION OF AFRICAN UNITY
IN GENEVA

120, route de Ferney
1218 Grand-Saconnex
Suisse (Switzerland)

Reference :

CONFERENCE SUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION SUR
L'INTERDICTION DE L'EMPLOI, DU STOCKAGE, DE LA PRODUCTION
ET DU TRANSFERT DES MINES ANTIPERSONNEL
ET SUR LEUR DESTRUCTION

OTTAWA, CANADA

MESSAGE DE SON EXCELLENCE Dr. SALIM AHMED SALIM,
SECRETARE GENERAL DE L'O.U.A

prononcé par

L'Ambassadeur Abderrahmane BENSID
Observateur Permanent de l'O.U.A.
auprès de l'O.N.U. à Genève

2 - 5 décembre 1997

MESSAGE DE SON EXCELLENCE Dr. SALIM AHMED SALIM

SECRETAIRE GENERAL

DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

Monsieur le Président,

Il y a quinze mois se tenait, ici même au Canada, la conférence qui a permis de lancer le processus dit d'Ottawa. Lorsque, dans son allocution de clôture, le ministre canadien des affaires étrangères, l'Honorable Lloyd Axworthy a lancé une invitation à tous les pays participants pour qu'ils se retrouvent à Ottawa, vers la fin de l'année 1997, afin d'y signer une Convention d'interdiction complète des mines antipersonnel, bien peu étaient ceux qui croyaient possible de relever ce défi. Et pour cause: les résultats de la conférence d'Examen de la Convention des Nations Unies de 1980 sur certaines armes classiques et de son Protocole II sur les mines, pièges et autres dispositifs qui s'était terminée quelques mois plus tôt à Genève, semblaient renvoyer à un avenir très lointain le jour où la communauté des Etats accepterait de placer les préoccupations humanitaires au-delà de l'utilité militaire supposée de ces engins meurtriers et de tirer les conséquences aussi bien politiques que juridiques d'une telle attitude.

C'était sans compter avec l'opiniâtreté du mouvement contre le fléau des mines anti-personnel; c'était méconnaître également l'existence d'une véritable opinion publique internationale capable, lorsqu'elle est mobilisée de faire faire à l'humanité des avancées décisives. Sur la base de la Déclaration d'Ottawa et du Programme d'activités qui lui est annexé, s'est engagée une campagne sans précédent visant à renforcer la dynamique pour la mise hors la loi, une fois pour toutes, de ces armes inhumaines et insidieuses que sont les mines antipersonnel. Ces efforts ont abouti à l'adoption, le 18 septembre 1997, à Oslo, Norvège, par 89 Etats, d'une Convention d'interdiction complète. Je voudrais ici rendre un hommage tout particulier à la Campagne internationale pour l'interdiction des mines - récipiendaire du Prix Nobel de la paix 1997 - et au CICR: c'est en grande partie grâce à leur dynamisme, à leur engagement et à leur campagne de proximité que nous devons de nous retrouver aujourd'hui à Ottawa.

Cette conférence est historique à plus d'un titre: d'une part parce qu'elle marque une nouvelle étape dans le développement du droit international humanitaire; c'est en effet la première fois qu'une interdiction complète frappe une arme dont l'emploi est si largement répandu. De l'autre, parce que la signature de la Convention et sa mise en oeuvre

effective offrent une chance unique de pouvoir s'attaquer de façon globale et coordonnée au problème des mines antipersonnel. En effet, la Convention non seulement interdit complètement les mines et exige la destruction des stocks existants; elle comporte aussi des dispositions sur une coopération internationale renforcée dans le domaine du déminage et de l'assistance aux victimes.

Qu'il me soit permis d'exprimer nos très sincères remerciements au gouvernement du Canada pour avoir permis l'espoir en initiant le processus d'Ottawa et pour le rôle crucial qu'il joue dans la libération de notre planète du fléau des mines. Nos remerciements vont également à tous ceux, nombreux, -pays, Organisations Internationales, ONG et individus-, dont l'action et la détermination ont rendu possible la rencontre d'aujourd'hui. La présence, ici, de plus d'une centaine de pays décidés à signer la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction est la preuve éloquente que nos efforts collectifs n'ont pas été vains.

Mesdames, Messieurs,

L'Afrique mesure avec d'autant plus de gravité le caractère historique de notre rencontre qu'elle est la partie du monde qui compte le plus grand nombre de mines et celle qui en supporte le plus lourd tribut. Il n'est pour moi nul besoin d'évoquer dans le détail les différentes facettes de la véritable tragédie que vit notre continent, tant il est vrai que celle-ci est aujourd'hui suffisamment connue. Je voudrais tout simplement rappeler que c'est la prise de conscience de cette situation et de ses conséquences tragiques qui a conduit l'OUA, en coopération étroite avec le CICR, à organiser, au cours du premier semestre de l'année 1995, trois séminaires régionaux destinés à sensibiliser les Etats membres sur l'ampleur du fléau des mines et sur l'enjeu de la conférence d'Examen qui devait alors commencer à Vienne, Autriche, en septembre 1995.

Par la suite, le Conseil des ministres de l'OUA ainsi que d'autres instances compétentes de notre Organisation - telle que la Commission africaines des Droits de l'Homme et des Peuples et la Conférence des ministres africains de la santé - se sont prononcés pour l'interdiction complète des mines antipersonnel et pour l'intensification des efforts déployés dans le domaine du déminage et de l'assistance aux victimes. Le Conseil a, en outre, invité les Organisation régionales et sous-régionales à

prendre, au niveau qui est le leur, des mesures visant à faire interdire les mines, de manière à soutenir les efforts de l'OUA et de la communauté internationale.

Pour ma part, je n'ai eu de cesse, en de nombreuses occasions, d'exhorter les pays africains à se joindre aux efforts internationaux visant à parvenir à l'interdiction complète des mines. Il est impératif que l'Afrique soit aux premières lignes du combat, puisque notre Continent et ses populations en sont les premières victimes. C'est dans cette optique que je me suis félicité des annonces faites par l'Afrique du Sud, le Mozambique et le Zimbabwe relativement à l'adoption de législations nationales interdisant complètement les mines.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, les efforts déployés par l'OUA ont culminé avec la tenue de la première conférence continentale des experts africains des mines, à Kempton Park, Afrique du Sud, du 19 au 21 mai 1997. Cette conférence, qui s'est tenue peu après le séminaire organisé à Hararé, Zimbabwe, par le CICR, en coopération avec l'OUA, a bénéficié de la

participation de plus de quarante Etats membres. Elle a abouti à l'adoption d'un plan d'action global approuvé par le Conseil des ministres de l'OUA et entériné par le Sommet tenu à Hararé en juin dernier. Ce plan demande aux Etats membres d'adopter comme objectifs l'élimination de toutes les mines terrestres antipersonnel en Afrique et la transformation du Continent en une zone exempte de ces armes et les invite à mettre en place des politiques d'interdiction de l'utilisation, de la production, du stockage et du transfert des mines antipersonnel. Il insiste sur la nécessité de créer des compétences locales et de développer la coopération interafricaine dans le domaine du déminage et de l'assistance aux victimes et réitère, enfin, l'importance d'une coopération et assistance internationales renforcées comme élément essentiel des efforts visant à parvenir à l'élimination complète des mines antipersonnel.

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui c'est avec fierté et satisfaction que je relève la contribution déterminante qui a été celle des pays africains dans l'aboutissement du Processus d'Ottawa. En témoigne le rôle qu'ils ont joué lors de la conférence diplomatique d'Oslo à laquelle près de trente d'entre

eux ont pris part - qu'il me soit, à cet égard, permis d'exprimer toute notre reconnaissance à l'Ambassadeur Selebi pour la compétence et la détermination avec laquelle il a conduit les discussions lors de cette conférence. En témoigne également la présence massive des pays africains aux présentes assises, qui ont tenu à marquer d'une manière solennelle, à travers la signature de la Convention d'Oslo, leur détermination de s'opposer à l'usage des mines antipersonnel qui tuent et mutilent de nombreux africains depuis de nombreuses années.

Mais si notre satisfaction est grande aujourd'hui, nous tenons tout de même à souligner que si l'interdiction complète de l'usage et de la production des mines représente une étape fondamentale dans la réalisation de notre objectif commun, cette interdiction ne saurait à elle seule mettre un terme aux souffrances innombrables que causent les mines et aux menaces qu'elles font peser sur le développement économique, la sécurité et la stabilité des pays affectés.

En effet, cette mesure doit s'accompagner d'efforts redoublés dans le domaine du déminage et de l'assistance aux victimes. Il s'agira de mobiliser des ressources du déminage et de l'assistance aux victimes. Il

s'agira de mobiliser des ressources accrues selon des mécanismes permettant de travailler dans la durée et la cohérence. Il s'agira de contribuer au renforcement des capacités africaines pour permettre au Continent de se prendre efficacement en charge dans le domaine du déminage et de l'assistance aux victimes. Il s'agira, enfin, de prêter à l'OUA toute l'assistance nécessaire pour la mise en oeuvre du plan d'action adopté à Kempton Park.

Parallèlement, il convient de tout mettre en oeuvre pour assurer à l'universalisation de la Convention. Dans ce but, je voudrais réitérer mon appel à tous les Etats membres de l'OUA pour que, conformément aux décisions pertinentes du Conseil des ministres, ils signent et ratifient la Convention le plus tôt possible. Je voudrais également inviter les pays amis de notre Continent, qui ne l'ont pas encore fait, à se joindre au Processus pour soutenir nos efforts visant à faire de l'Afrique une zone libérée du fléau des mines.

Mesdames, Messieurs,

J'ai le ferme espoir que la conférence d'Ottawa saura traduire ces

préoccupations en actions concrètes et que le plan global qui sera élaboré à l'issue de cette rencontre saura répondre aux énormes espoirs soulevés par la signature de la convention d'Oslo.

Je vous remercie.